



BARÈME HONORAIRES

HONORAIRES VENTE

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
DE 1 EURO à 80 000 EUROS	10 %TTC AVEC UN MINIMUM de 4 000€ TTC
DE 80 001 EUROS à 150 000 EUROS	8 % TTC
DE 150 001 EUROS à 300 000 EUROS	6 % TTC
A PARTIR DE 300 001 EUROS	5 % TTC

POUR TOUTE TRANSACTION DE FONDS DE COMMERCE HONORAIRES 10 % TTC DU PRIX DE VENTE

Pour toute information complémentaire merci de nous consulter

HONORAIRES LOCATION

LOCATION VIDE OU MEUBLÉE LOI 1989	BAILLEUR	LOCATAIRE
ENTREMISE, NÉGOCIATION, MIS EN LOCATION	5 % DU LOYER ANNUEL CHARGES COMPRISES	
VISITES, CONSTITUTION DU DOSSIER, RÉDACTION DU BAIL	12€/M ²	12€/M ²
ÉTAT DES LIEUX	3€/M ²	3€/M ²
BAIL COMMERCIAL		10 % HT DE LA PÉRIODE TRIENNAL
AUTRES BAUX	19 % TTC DU LOYER ANNUEL HORS CHARGES A PARTAGER 50 % BAILLEUR, 50 % LOCATAIRE	

Indivis immobilier
4 rue des Bas Rogers
92800 Puteaux
01 80 87 48 48
contact@indivis.fr
location@indivis.fr